

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉS

WWW.ALSACEMOUVEMENTASSOCIATIF.ORG



SOMMAIRE



03

LE MOT DU PRÉSIDENT

05

L'ANNÉE 2023

06 À 26

LES PROJETS 2023

27

À PROPOS DU
MOUVEMENT ASSOCIATIF

30

PARTENAIRES ET
FINANCEURS



LE MOT DU PRÉSIDENT

Les associations et leurs coordinations sont une “chance et un atout pour notre société”, tant elles permettent d’animer les territoires, de créer du lien, de favoriser l’épanouissement individuel dans le collectif et de défendre des idées.

Elles agissent, comme d’autres, dans un environnement local, national, européen, mondial de plus en plus perturbé, marqué par des conflits et des guerres, par l’augmentation de la précarité et des inégalités, par la montée de l’individualisme, par des signes de plus en plus prégnants de l’urgence environnementale et climatique, par la montée des extrêmes et par le désintérêt de plus en plus marqué pour la “chose politique”.

Dans ce contexte où chacun commence à douter et à s’inquiéter, il devient plus urgent de considérer... à nouveau... les associations et leurs coordinations comme des remparts à la montée de certains maux, et à les reconnaître autant pour ce qu’elles sont que pour ce qu’elles font.

Menacer leurs libertés, les instrumentaliser en les rendant simples actrices ou alibis de dispositifs publics, les fragiliser dans leurs financements, ne participe pas à leur reconnaissance à hauteur de ce qu’elles sont, ni à l’installation d’une certaine sérénité leur permettant d’inscrire leurs actions dans la durée.

Pour leur permettre d’avancer, c’est de reconnaissance dont elles ont besoin, de partenariats solides et pérennes avec les différents niveaux de collectivités et l’État, afin de pouvoir participer à la coconstruction de politiques publiques qui soient réellement incarnées et durables.

Des politiques publiques dans lesquelles chacun accepte, à partir des prérogatives qui sont les siennes, de comprendre qu’aucun d’entre nous n’est plus intelligent que l’ensemble d’entre nous, car nul ne sait seul ce que nous savons ensemble !

A notre niveau, il nous appartiendra, avec nos membres et notre équipe, de continuer à affirmer certains “fondamentaux” et à accompagner/outiller/conseiller les associations de terrain pour leur permettre de mener au mieux leurs projets.

Tel que le montrera le rapport d’activité, nombreuses ont été les actions que nous avons menées, et nombreux ont été les nouveaux chantiers sur lesquels nous nous sommes engagés, et nous pouvons être satisfaits du travail réalisé, que nous devons à notre petite équipe de salariés et aux administrateurs mobilisés dans la conduite de notre association.

Avant de conclure, je formule ici le vœu de : **consolider** davantage les liens avec nos partenaires pour l’action que nous menons sur le territoire alsacien ; **avancer** avec nos collègues lorrains et champardennais, pour poursuivre l’harmonisation de certaines de nos pratiques, tout en respectant la singularité de chacun, afin de mener à bien les projets qui nous lient à l’échelle régionale ; **continuer** à nous appuyer, nous impliquer et nous enrichir de notre réseau national, qui, outre la pertinence d’un certain nombre d’actions et de plaidoyer, est un terrain indispensable d’échanges et de partages d’expériences.

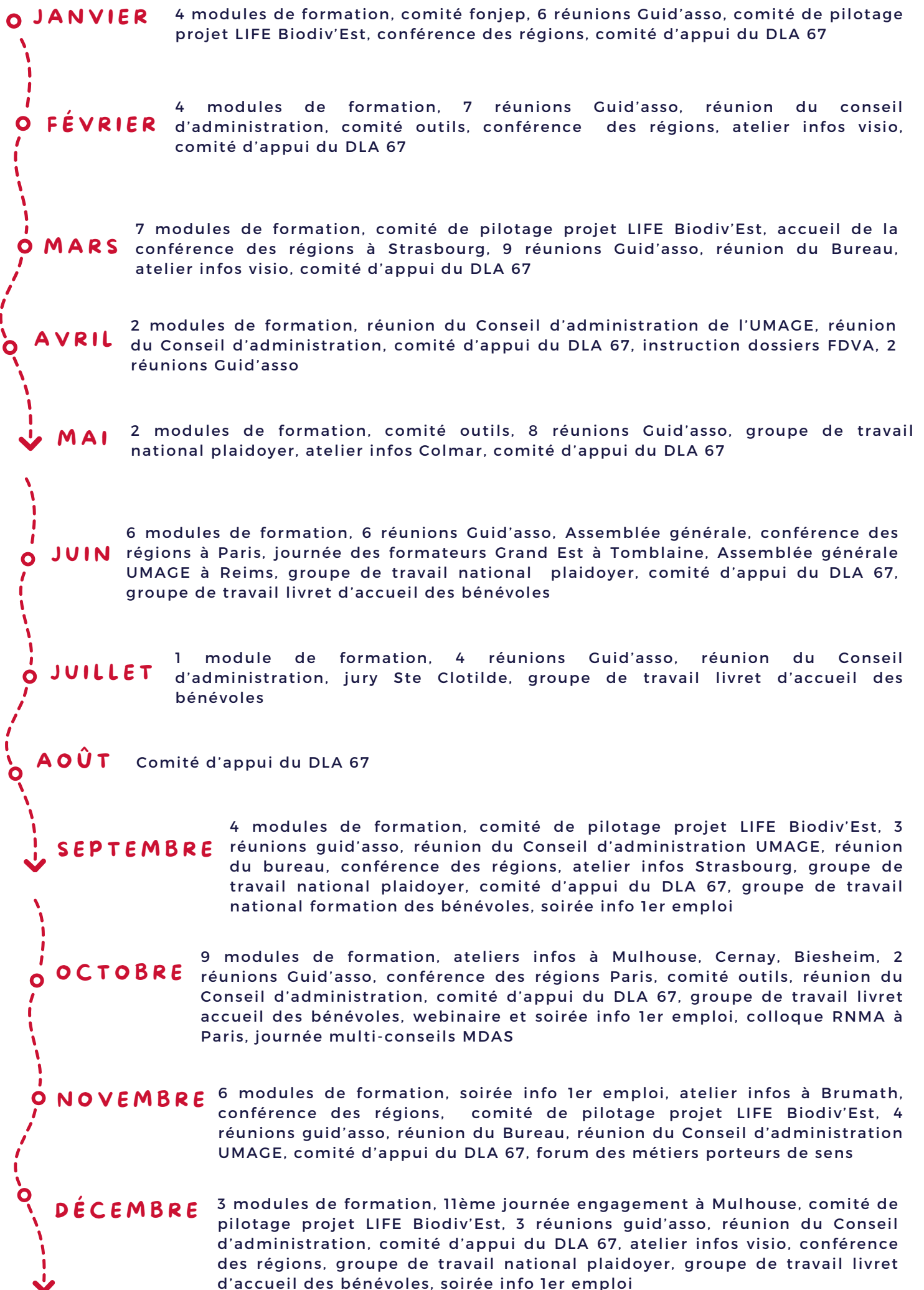
Dans ce monde en perpétuelle mutation, rassemblons-nous derrière un des derniers appels de Mr Claude Alphanéry (décédé en mars 2024 à l’âge de 101 ans) qui disait : « Je crois à la possibilité de lendemains désirables », pour qu’à travers la vie associative et nos engagements individuels et collectifs, cette possibilité devienne réalité !



Piero Calvisi



**L'ANNÉE
2023**





**ENGAGEMENT
BÉNÉVOLAT**

JOURNÉE DE L'ENGAGEMENT - 11ÈME ÉDITION
SAMEDI 02 DÉCEMBRE 2023
À MULHOUSE, AU CARRÉ DES ASSOCIATIONS



La 11ème édition de la journée de l'engagement a eu lieu le 02 décembre à Mulhouse, en partenariat avec le Carré des associations. Au programme : du théâtre-forum avec la compagnie les Aveugles et l'éléphant, menée par Mathieu Burger, qui est venue interroger avec beaucoup d'humour, de finesse et un zeste d'impertinence, la cinquantaine d'associations présentes.

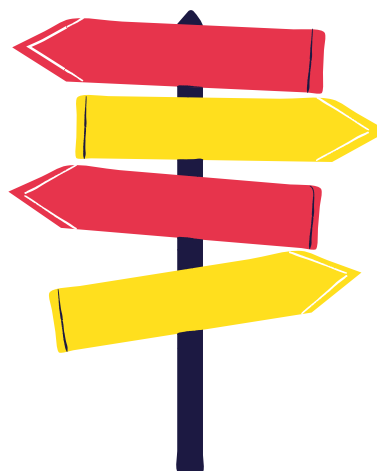
LE CARRÉ
DES ASSOCIATIONS



Dans les gouvernances, quelle place est-on réellement prêt à faire aux jeunes, et plus globalement à de nouveaux bénévoles ? L'altérité peut faire peur (et c'est vrai dans les associations comme ailleurs...) : accueillir d'autres façons de faire, de penser, d'animer, ça peut être perturbant, mais c'est indispensable pour que les associations continuent à être en mouvement.

Les ateliers, animés avec la complicité de la Fonda, ont permis ensuite de faire émerger des idées, des propositions intéressantes. Parité, quotas, mandats limités dans le temps, présidence spontanée, AG inversée (d'abord la fête, ensuite le temps statutaire), accessibilité, écoresponsabilité, intergénérationnel... Des idées à mettre en œuvre dans son association !





Le **livret d'accueil des bénévoles** est le fruit du travail amorcé le 02 décembre 2017 à l'occasion de la 5ème matinée de l'engagement, organisée par Alsace Mouvement associatif et la Région Grand Est. Plusieurs ateliers étaient organisés ce jour-là, dont l'un traitait plus particulièrement de l'accueil des bénévoles et questionnait la manière dont un bénévole peut être accueilli afin de lui donner envie de s'investir et de trouver sa place dans l'association.

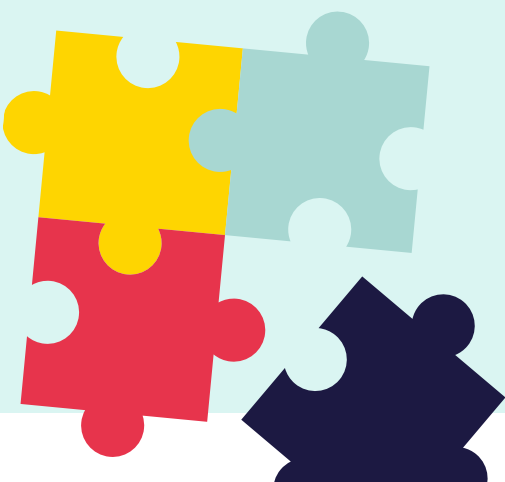
De ces discussions est née la proposition de coconstruire un livret d'accueil du bénévole qui serait mis à la disposition de toutes les associations et adaptable par celles-ci. En partant des expériences des responsables associatifs présents lors de cette matinée, nous avons posé les jalons du futur livret d'accueil des bénévoles dans l'association. Solène NOEL-DUPONT, facilitatrice graphique, était présente pour mettre en image les idées et les propositions.

A l'issue de cette 1ère étape, plusieurs associations ont souhaité poursuivre le travail d'élaboration du livret en 2018, pour concevoir un outil simple, facile à utiliser pour l'association, facile à appréhender pour les bénévoles ; un outil clair, qui « donne envie ».

Ont participé à son élaboration : la Maison des Associations de Strasbourg, France Bénévolat, Vélostation, JALMALV (Jusqu'à la Mort Accompanyer la Vie), AGF (Association Générale des Familles), Humanis, Les cavaliers de l'III et ATD Quart Monde.

Le livret, mis en ligne en 2018, est un outil que chaque association est invitée à personnaliser : des espaces de textes sont prévus, ainsi que la possibilité d'intégrer logo ou photo. Une fois complété avec les informations relatives à son association, il a pour vocation d'être remis aux nouveaux bénévoles.

Le livret a été mis en ligne fin 2018, mis à jour en 2020. En 2023, un vaste travail de refonte a été mené par Alsace Mouvement associatif avec France Bénévolat, Cadence - Pôle musical régional et Vélo Station. Le livret a également été adapté au Grand Est (chiffres clés, adresses utiles).





**APPUI
GÉNÉRALISTE
À LA VIE
ASSOCIATIVE**

Outils, site web, permanence téléphonique et mail

Les associations peuvent accéder librement aux **outils en ligne** et ont également la possibilité de **poser des questions** à Alsace Mouvement associatif, soit via un formulaire en ligne, soit par téléphone.

Depuis 2021, le volume de ces demandes est en constante augmentation. Ainsi, les appels sont passés de 286/an en 2021 à 447/an en 2023. Les demandes par mail sont passées de 180/an en 2021 à 236/an en 2023.

Les 4 Centres de ressources et d'information pour les bénévoles membres d'AMA observent le même phénomène.

Alsace Mouvement associatif oriente vers ses propres outils et si nécessaire, renvoie les demandes vers ses membres et les différents Centres de Ressources et d'Information pour les Bénévoles (CRIB) membres : pour Strasbourg et l'EMS la Maison des associations de Strasbourg, pour le Bas-Rhin hors EMS la Ligue de l'enseignement, pour le Haut-Rhin le CDOS 68 ou PSL Alsace et pour toutes les questions liées à l'emploi, PSL Alsace.

Alsace Mouvement associatif a rédigé **7 guides** à destination des associations :

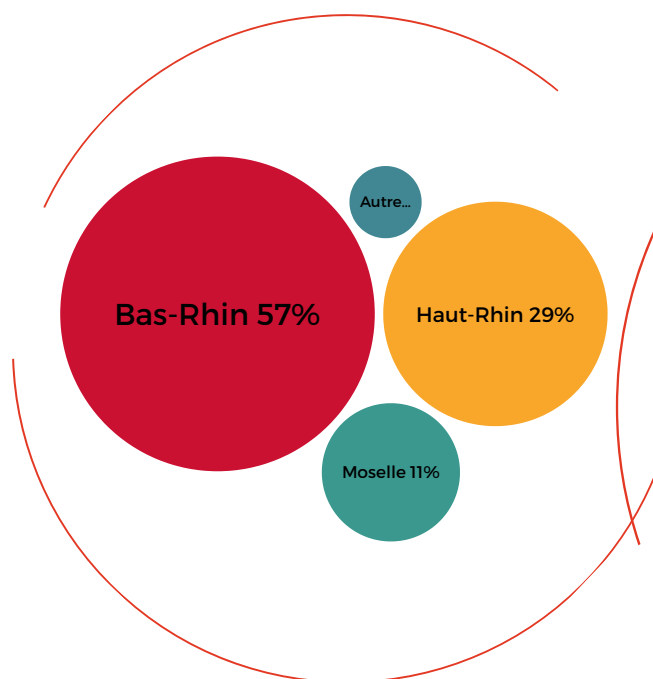
- Créer une association en Alsace-Moselle (mis à jour en 2023)
- Dons et conséquences fiscales (mis à jour en 2023)
- Guichet Unique GUSO
- La mobilisation des bénévoles associatifs
- Le financement des associations (mis à jour en 2023)
- Le montage de projet associatif, conseils et méthodologie
- Livret interactif d'accueil des bénévoles (mis à jour en 2023)

Les guides sont complétés par des fiches pratiques réparties en 5 catégories : cadre juridique, communication, gestion, emploi, réglementation des activités associatives, associations et internet, mises à jour régulièrement.

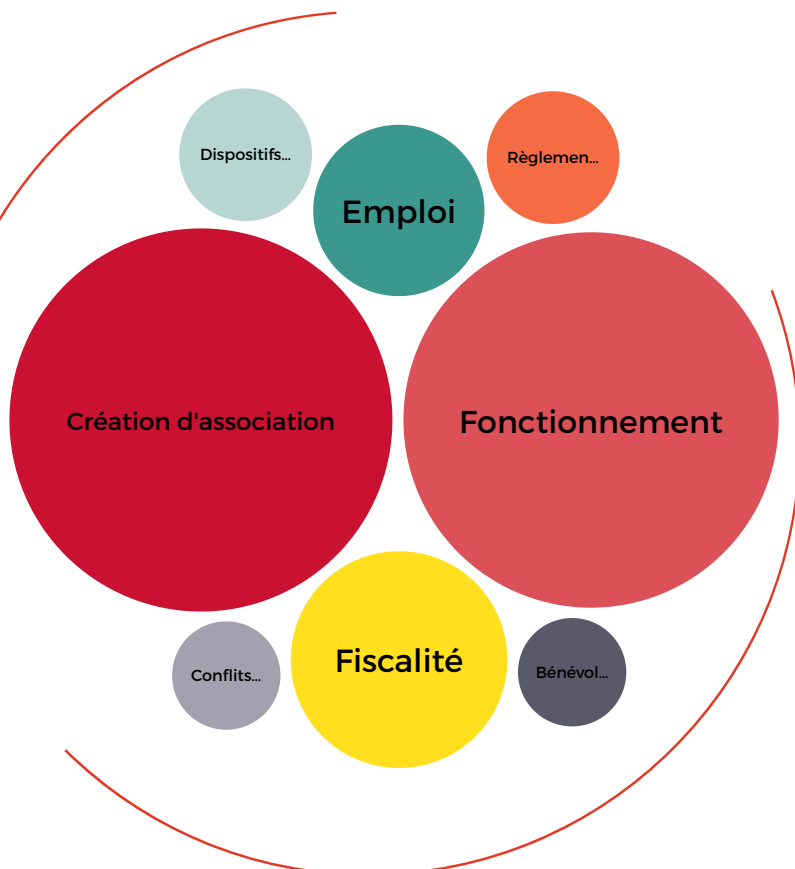
Le site internet :

3000 visiteurs annuels, 22 000 pages vues, 762 clics sur le guide "Créer une association" en 2023.

Un site internet « Grand Est » (www.lemouvementassociatif-grandest.org) a été mis en ligne en octobre 2019. Les inscriptions au programme de montée en compétences se font via le site Grand Est. Les outils sont accessibles via le site alsacien.



PROVENANCE DES APPELS



QUESTIONS POSÉES

Le comité outils

Les missions du comité outils du Mouvement associatif se sont poursuivies en 2023 : suivi des **travaux d'informatisation du registre des associations** en Alsace et en Moselle, **mises à jour des outils et veille juridique**.

Un nouveau chantier s'est ouvert : le suivi de la dématérialisation du traitement des formalités des entités de droit privé ne relevant pas des formalités d'entreprises, porté par l'INPI.

L'article 1 de la loi relative à la croissance et la transformation des entreprises dite « loi Pacte » du 22 mai 2019 est venu encadrer le traitement des formalités administratives de création, de modification et de cessation d'entreprises en prévoyant pour la réalisation de celles-ci le dépôt d'un dossier électronique transmis auprès d'un organisme unique.

Le 1er janvier 2023, cette disposition s'est matérialisée par la mise en place par l'INPI, organisme unique désigné par les textes, du Guichet unique des entreprises, traitant les formalités administratives des entreprises. Cette date est également venue entraîner la suppression des centres de formalité des entreprises (CFE), qui permettaient par le passé le traitement de ces formalités. Cependant, si les CFE traitaient des formalités des entreprises, ils s'occupaient également de la réalisation des formalités relatives aux "non-entreprises", entités juridiques de droit privé ne relevant pas du périmètre des entreprises, comme les associations de la loi 1901 ou les associations de droit local. L'extinction des CFE laisse ainsi en suspens le sort de ces formalités de « non-entreprises », dont le traitement n'est pas mentionné par la loi Pacte. Afin d'homogénéiser les procédures, de fluidifier le traitement des formalités et de capitaliser son expérience acquise suite au développement du Guichet unique des entreprises, l'INPI a reçu une lettre de mission de la part de son ministère de tutelle lui confiant le soin de mettre en place une solution dématérialisée de traitement de ces formalités hors du périmètre des entreprises. Ces « non-entreprises » englobent notamment les associations de droit local (Haut-Rhin, Bas-Rhin et Moselle).

L'INPI a sollicité Alsace Mouvement associatif pour tester cette solution dématérialisée. Ainsi, certains membres du comité outils ont testé la nouvelle interface en phase d'élaboration et ont pu faire part d'améliorations à intégrer pour mieux prendre en compte les spécificités du droit local et en faciliter l'utilisation par les associations.

Les membres du comité outil :



DEPUIS 2016

Andolsheim
Benfeld
Biesheim
Bischheim
Brumath
Cernay
Colmar
Erbsheim
Guebwiller
Haguenau
Hochfelden
Ingwiller
Labroque
Masevaux
Molsheim
Mulhouse
Munster
Niederbronn
Obernai
Ribeauvillé
Rouffach
Saint-Louis
Sarre-Union
Schiltigheim
Schirmeck
Sélestat
Strasbourg
Truchtersheim
Villé
Vogelgrun
Wasselonne
Wissembourg

**et aussi en visio depuis
2020 !**

Les ateliers infos associations

Les outils en ligne sont complétés par des ateliers infos, pour "aller vers" les associations.

Dans toute l'Alsace, 12 ateliers ont été programmés en 2023 et 11 ont pu être réalisés (1 annulation en raison de l'indisponibilité de l'intervenant).

Trois ateliers dédiés au bénévolat ont été organisés pour répondre à une demande récurrente des associations : l'accueil des bénévoles, les moyens de les amener à s'impliquer dans les gouvernances, la valorisation de leur engagement...autant de sujets qui ont pu être abordés lors de ces ateliers.

Le format « classique » des ateliers rassemble 3 intervenants autour de plusieurs thématiques : emploi associatif, cadre juridique, bénévolat, communication, règlementation de l'organisation d'événement, écoresponsabilité, fiscalité, financement, mécénat...

Les intervenants, experts du secteur associatif, sont pour la plupart des membres d'Alsace Mouvement associatif :

- PSL Alsace (thèmes d'intervention : emploi associatif, cadre juridique)
 - Le CDOS 68 (thèmes d'intervention : cadre juridique, bénévolat)
 - La Ligue de l'enseignement 67 (thèmes d'intervention : cadre juridique, bénévolat)
 - L'UNAT Grand Est (thèmes d'intervention : communication, mécénat, bénévolat)
 - La Fédération des Foyers-clubs d'Alsace (thèmes d'intervention : bénévolat)
- ou des partenaires, personnes morales ou auto-entrepreneurs :
- Eco-manifestation Alsace (thèmes d'intervention : organisation d'événements écoresponsables)
 - Collectfonds (thèmes d'intervention : mécénat)
 - Luc Jambois (thèmes d'intervention : fiscalité, financements)
 - Sophia Huynh-Quan-Chiêu (thèmes d'intervention : communication, réseau sociaux)

Pour chaque atelier, un partenariat est noué avec une collectivité ou une structure accueillante qui appuie la communication et met à disposition une salle adaptée.

Ainsi, en 2023, les ateliers ont été organisés en partenariat avec : l'Office Municipal de la Culture et l'Office Municipal des Sports de **Colmar**, le Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de Bussierre à **Strasbourg**, la Maison des associations de Strasbourg, le Carré des associations et la Ville de **Mulhouse**, le réseau Cadence et l'école de musique de **Thann**, la commune de **Biesheim**, la commune de **Brumath**, la commune de **Masevaux**, la Fédération des Acteurs de la Solidarité, et Territoire 100% apprenant.

Les ateliers ont réuni près de 200 participants cette année.





**APPUI
SPÉCIALISTE
À LA VIE
ASSOCIATIVE**

Le dispositif 1er emploi

Pour compléter l'offre d'outillage et d'accompagnement présentée ci-avant, un nouvel accompagnement a été mis en place, dédié aux associations qui souhaitent embaucher leur 1er salarié, en lien avec l'UMAGE, et avec l'appui financier de la DREETS.

Il s'agit d'accompagner les associations dans un processus global de consolidation de leur projet, de leur fonctionnement et de leur développement, de sécuriser la création du premier emploi, de soutenir la fonction employeur.

En 2023, le dispositif a été mis en place en septembre et n'a fonctionné que sur 4 mois.

Le parcours d'accompagnement au projet de création du 1er emploi se déroule comme suit :

Étape 1 :

En collectif : 3 heures d'information-sensibilisation à la fonction employeur, chaque mois :

L'objectif de ce temps est de sensibiliser les responsables associatifs aux réflexions préalables à avoir collectivement avant de procéder à une embauche, rassurer les potentiels futurs employeurs associatifs en les informant sur leurs obligations, les démarches à effectuer et les ressources et aides dont ils pourraient bénéficier. Il permettra d'identifier les structures susceptibles de s'engager dans l'étape 2.

→ **12h d'information-sensibilisation collectives (4 sessions de 3h en visio) ont été réalisées pour 34 associations**

Étape 2 :

Un 1er entretien assuré par l'un de nos membres (en 2023, PSL Alsace), au cours duquel sont effectués un diagnostic partagé du projet d'emploi et une analyse du projet associatif, du modèle socio-économique de l'association et de ses évolutions possibles, des solutions alternatives à la création d'emploi (groupement d'employeur, emplois mutualisés...). Une liste des démarches à accomplir est établie, si la décision de création d'emploi est prise par l'association - Durée 3 h - un diagnostic synthétique et des préconisations sont remis à l'association.

Un 2ème entretien est proposé si le projet d'embauche est validé. Ce second temps est prévu pour accompagner l'association à élaborer sa fiche de poste, mettre en place un processus de recrutement adapté, lister les démarches administratives, logistiques à effectuer pour assurer à la personne embauchée un emploi associatif de qualité. - Durée 3h

Le suivi et la coordination de l'accompagnement sont effectués via l'outil collaboratif Nextcloud.

→ **42 h d'accompagnement réalisées, pour 13 associations, qui ont abouti à la création de 2 emplois.**




Le forum des métiers porteurs de sens

L'appui à l'emploi associatif s'est également traduit par la participation d'Alsace Mouvement associatif à la 3ème édition du Forum des métiers porteurs de sens organisé par le Pôle ESS de Strasbourg Eurométropole le 21 novembre 2023.

Le Forum s'adresse à toute personne en recherche d'emploi, qui a un projet d'entreprise de l'ESS ou qui pense à se reconverter, à suivre une formation. Vitrine des structures de l'ESS qui recrutent sur le bassin strasbourgeois et qui ont choisi d'exercer leurs activités en accord avec leurs valeurs, il a accueilli près de 600 visiteurs cette année, dont 200 collégiens et lycéens.

Alsace Mouvement associatif a présenté ses outils et les chiffres de l'Observatoire Local de la Vie Associative en lien avec l'emploi associatif dans l'EMS. Le contact avec les visiteurs collégiens et lycéens a également permis de sensibiliser ce public jeune à l'engagement bénévole et à la vie associative en général.





**STRUCTURATION DES
ACTEURS DE
L'ACCOMPAGNEMENT**



Guid'Asso vous simplifie la vie associative

La fonction d'accompagnement portée par les CRIB, les fédérations associatives et les structures spécialisées comme l'Institut du Droit local ou Cadence, est en phase de transformation au niveau national via la mise en place du dispositif Guid'asso.

L'appui aux associations est un enjeu important. Pourtant, certaines associations peinent à trouver une réponse de proximité qui soit adaptée à leurs besoins.

Pour répondre aux besoins croissants d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement des bénévoles, l'Etat a créé depuis plus de quinze ans le label « centre de ressources et d'information des bénévoles » (CRIB), label porté par 4 membres d'Alsace Mouvement associatif (PSL Alsace, le CDOS 68, la Maison des associations de Strasbourg et la Ligue de l'Enseignement du Bas-Rhin).

Pour lutter contre certaines disparités territoriales et favoriser l'articulation des multiples acteurs de l'accompagnement, l'État et Le Mouvement Associatif ont mis en place un nouveau réseau d'appui aux associations : le réseau Guid'Asso.

Fruit d'un travail de co-construction amorcé au plan national en 2019, Guid'Asso est porteur d'un service de proximité d'accueil, d'orientation, d'information et d'accompagnement des associations. Il a pour but de rendre l'appui aux associations plus lisible et plus visible.

Guid'asso est un dispositif national qui a vocation à être décliné dans l'ensemble des régions françaises. Il devrait rassembler à terme sous 4 niveaux d'accompagnements spécifiques (sous forme de labellisations), des associations, fédérations, des structures porteuses d'une mission de service public, des collectivités...

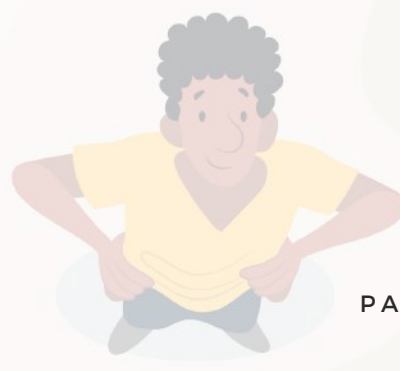
Les structures labellisées bénéficieront d'une mise en réseau, de formations et éventuellement, pour certains niveaux d'accompagnement, d'un soutien financier. Les CRIB pourront ainsi être à terme intégrés à Guid'asso via la labellisation.

En ce qui concerne le Grand Est, le déploiement complet de cette réforme se fera en 2024.

En 2023, le dispositif est entré dans une phase de préfiguration dans 3 départements : la Marne, la Meurthe-et-Moselle et la Moselle. Dans ces 3 départements, les délégués départementaux à la vie associative animent le dispositif avec des coanimateurs associatifs et mettent en place la 1ère phase de déploiement du dispositif : un état des lieux de l'accompagnement à la vie associative dans leurs départements respectifs.

Ils sont soutenus pour cela par les copilotes régionaux du dispositif : la DRAJES et l'Union des Mouvements associatifs Grand Est. Pour l'Union des Mouvements associatifs Grand Est, c'est Caroline Josseaume, directrice d'Alsace Mouvement associatif, qui est chargée du copilotage du dispositif au côté de la DRAJES.

Ainsi, en 2023, cette nouvelle mission s'est traduite par l'appui aux 3 départements préfigurateurs dans les premières étapes de mise en place du dispositif, ainsi que la participation aux instances et groupes de travail au niveau national. Ces missions ont représenté pour Alsace Mouvement associatif 135 h de travail (19 jours) et 54 réunions.





**MONTÉE EN
COMPÉTENCES DES
BÉNÉVOLES**

LE PROGRAMME DE MONTÉE EN COMPÉTENCES

Alsace Mouvement associatif coordonne un programme de montée en compétences des bénévoles associatifs alsaciens, avec le soutien financier de la Région Grand Est.

En 2023, 47 modules de montée en compétence ont été programmés, destinés en priorité aux associations non-employeuses ou aux associations non fédérées, disposant de peu de moyens techniques et devant répondre quotidiennement à des questions administratives et juridiques de plus en plus complexes.

Les modules de montée en compétences s'adressent exclusivement aux bénévoles associatifs.

24 thématiques, 47 modules

Cadre juridique, fiscal et comptable

- Construire le budget d'une association et piloter sa gestion (6h)
- La comptabilité associative niveau 1 et 2 (9h)
- La responsabilité de l'association et de ses dirigeants (6h)
- Le financement des associations (6h)
- Levée de fonds, mécénat : découvrir les fondamentaux (9h)
- Organiser un événement associatif (6h)
- Quelles sont les obligations fiscales de notre association ? (6h)
- Remettre à jour les statuts de son association : pourquoi, comment ? (6h)
- Se repérer dans les politiques publiques et l'organisation administrative des territoires (6h)
- Module complémentaire en visio : émettre des reçus fiscaux : mode d'emploi **(nouveau 2023)**
- Module complémentaire en visio : rédiger un dossier de subvention (3h)
- Module complémentaire en visio : le mécénat de compétences pour les associations (3h)
- Module complémentaire en visio : organiser un événement écoresponsable (3h) **(nouveau 2023)**

Communication

- Comment (bien) animer des réunions (6h)
- Élaborer une communication efficace pour faire connaître son association (9h)
- Le numérique au service de l'association (9h)
- Module complémentaire en visio : Les campagnes de diffusion par mail (3h) **(nouveau 2023)**
- Module complémentaire en visio : Référencez votre site web et votre association (3h)

Vie associative

- Dynamiser le bénévolat dans l'association (6h)
- Le fonctionnement d'une association de droit local (6h)
- Module complémentaire en visio : Aide à la prise de fonction : présidence (3h) **(nouveau 2023)**
- Module complémentaire en visio : gouvernance et renouvellement des dirigeants (3h)
- Module complémentaire en visio : Les enjeux économiques du bénévolat **(nouveau 2023)**

10 associations, 14 intervenants

Les intervenants sont des spécialistes du secteur associatif, membres d'Alsace Mouvement associatif ou dans le réseau des membres. Ils connaissent finement le tissu associatif de leurs territoires d'intervention et maîtrisent les outils pédagogiques et d'animation de l'éducation populaire.

Membres directs d'Alsace Mouvement associatif :

- Alsace Nature
- CDOS 68
- Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace
- Fédération des MJC Alsace
- Ligue de l'enseignement 67
- Ligue de l'enseignement 68
- PSL Alsace
- UNAT Grand Est

Associations membres d'un membre d'Alsace Mouvement associatif :

- Compt'acte - membre de la MDAS
- RH Asso - membre de la MDAS



Les chiffres clés

- 47 actions prévues, 47 actions réalisées
- 280 heures d'intervention prévues, 280 heures réalisées
- 350 associations différentes inscrites (près de 3 350 associations inscrites depuis 2011)
- 765 inscriptions réalisées
- 624 participants aux 47 actions réalisées, soit plus de 13 participants/module en moyenne (plus de 5200 bénévoles participants depuis 2011).
- 18.4% de défection entre les inscrits et les participants effectivement présents
- 430 personnes différentes concernées
- 11 modules complémentaires en visioconférence (moyenne de 15,8 participants)

47
ACTIONS

à Altkirch, Colmar, Mulhouse, Bouxwiller,
Saverne, Schiltigheim, Strasbourg

765 INSCRITS
624 PARTICIPANTS

soit 34% d'augmentation par
rapport à l'année 2022

13
PARTICIPANTS

en moyenne par action

5 200
BÉNÉVOLES

participants depuis 2011

L'édition 2023/2024 du Programme de Montée en Compétences des bénévoles a été un très bon cru qui confirme la reprise et la dynamique que l'on observe depuis la fin de la crise sanitaire.

Les inscriptions ont effectivement augmenté de 31% quand la participation a bondi de 34%.

Plusieurs facteurs expliquent cette évolution.

Suite aux enseignements tirés de l'édition précédente et de nos indicateurs internes, nous avons expérimenté 5 nouveaux modules en visioconférence (en plus des 6 précédents) dont les participations sont fortes (près de 16 bénévoles en moyenne).

Les 3 formations déployées dans les territoires (Altkirch, Bouxwiller, Saverne) coréalisées avec les intercommunalités enregistrent quant à elles une moyenne de 19 bénévoles (contre 14 dans 3 autres territoires l'an passé : Rouffach, Haguenau et Ingwiller). Les formations délivrées à Mulhouse ont bénéficié d'une meilleure communication, certainement grâce à la dynamique issue de l'Observatoire Local de la Vie Associative.

D'une manière plus globale, la communication multi-canal du PMC bénéficie d'une certaine assise, et de plus en plus d'associations connaissent le programme.

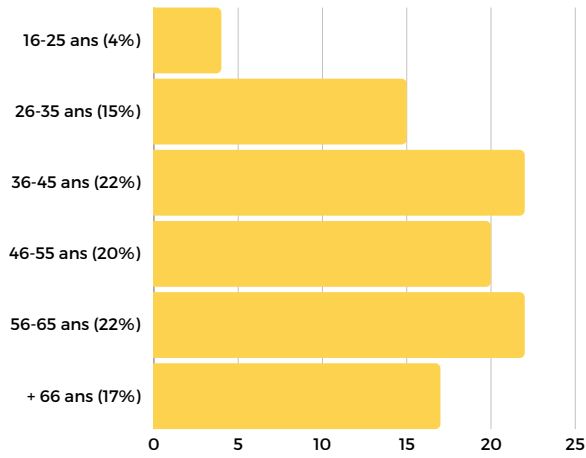
Enfin la mise en place d'une confirmation d'inscription en 3 temps l'an passé semble porter ses fruits. En effet pour tenter de réduire la défection entre les inscriptions et les participants, les confirmations d'inscriptions s'effectuent ainsi :

- Confirmation automatique le jour de l'inscription
- Convocation à J-8 (avec mention du coût réel du module sans l'appui financier de la Région Grand Est)
- Rappel à J-2 en insistant sur la nécessité de prévenir en cas d'absence et d'assister à l'ensemble des séances

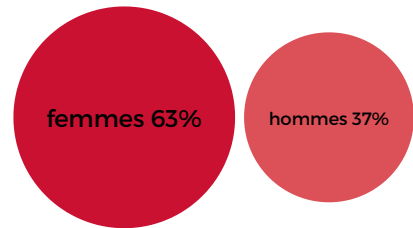
Habituellement supérieur à 20%, le taux de défection est en léger recul à 18.4%

Les bénévoles participants

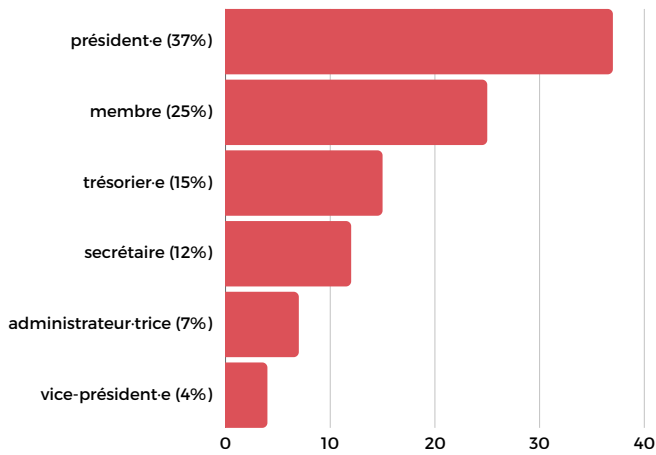
âge



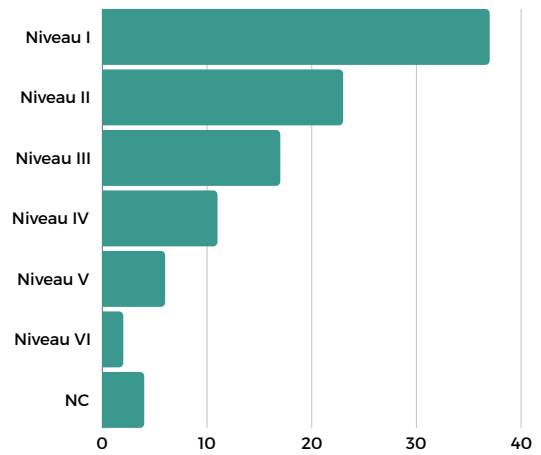
sexe



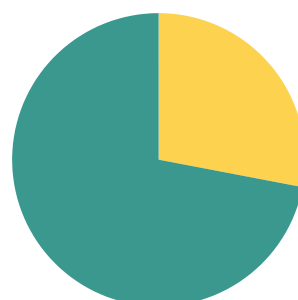
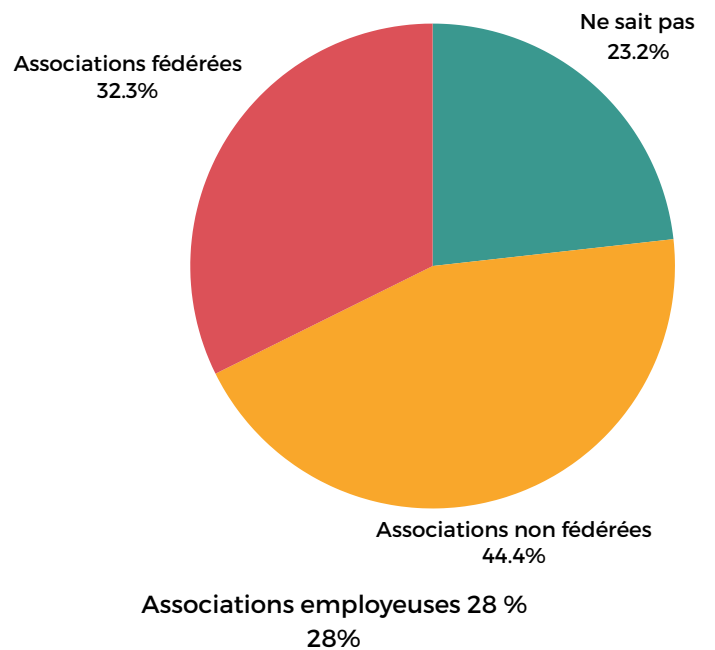
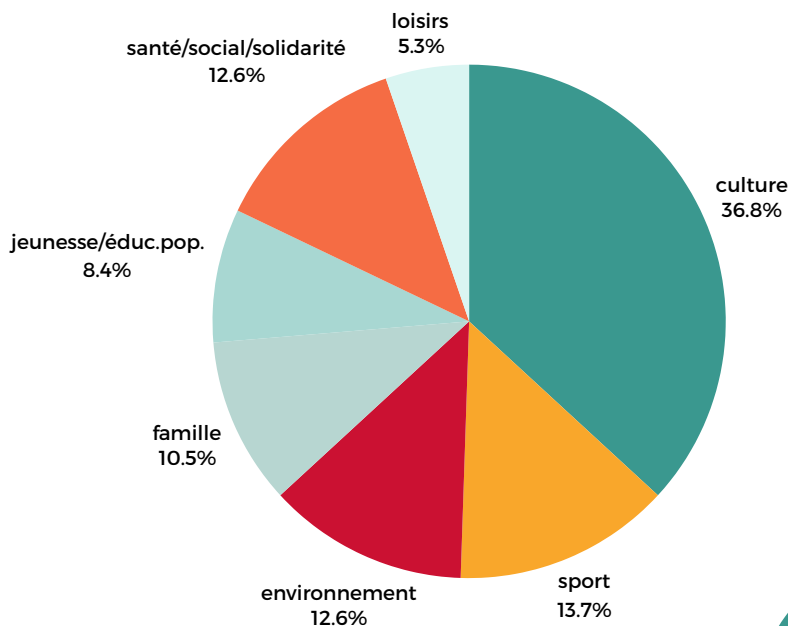
fonction



niveau d'étude



Les associations participantes



Associations non employées 72 %
72%

Journée régionale des intervenants

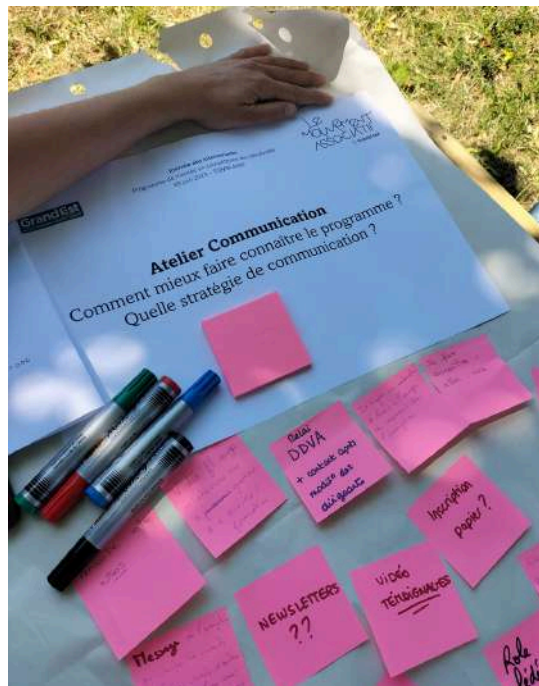
Les intervenants du Programme de montée en compétence Grand Est se sont réunis pour la 1ère fois le vendredi 09 juin à Tomblaine.

Au programme de la journée, world café et ateliers :

- Communication : comment mieux faire connaître le programme ?
- Méthodologie : comment mieux harmoniser les objectifs de formation, définir un fil rouge pour proposer un parcours cohérent aux bénévoles, re sensibiliser au projet associatif
- Conception-animation : adapter les modules aux besoins des bénévoles, visio/présentiel, rôle du numérique, durée des modules, horaires, lieux...
- Conception-animation : adapter les modules aux besoins des bénévoles, visio/présentiel, rôle du numérique, durée des modules, horaires, lieux...
- Contenu des modules

Les réseaux présents :

- Alsace Nature,
- Ligues de l'Enseignement Marne/Ardennes/Bas-Rhin/Haute-Marne,
- Graine Lorraine,
- FDMJC Alsace,
- CDOS Meuse/Haut-Rhin,
- PSL Marne, Pays d'Argonne,
- UNAT Grand Est



Pour développer et renforcer la communauté des formateurs à l'échelle Grand Est, 3 axes de développement ont émergé des échanges :

- Le partage : le développement d'un réseau d'échanges, de compétences et de ressources qui permettrait à toutes et tous d'évoluer, avec comme support partagé, le cloud nextcloud (qui offre la possibilité de partager des ressources, d'échanger et un agenda par territoire pour faciliter la mise en place des formations)
- L'entraide : une aide mutuelle qui permettrait de s'adapter aux changements, de les anticiper et de continuer à monter en compétence individuellement et collectivement.
- La coconstruction : la mise en œuvre d'interactions collectives entre les membres permettant de générer de nouvelles idées



**OBSERVATOIRE
LOCAL
DE LA VIE
ASSOCIATIVE**

Colloque du RNMA

Notre partenaire d'observation, le Réseau National des Maisons des associations (RNMA) a organisé un colloque national le 17 octobre 2023 à Nanterre.

Alsace Mouvement associatif a été sollicité pour intervenir lors de la table-ronde intitulée « **Les OLVA, outil d'une construction territoriale partagée** ». Les objectifs de la table-ronde étaient d'illustrer par des témoignages les effets produits par l'OLVA dans sa double dimension de production de connaissances sur le monde associatif et d'espace de coopération entre les acteurs du territoire, et d'apporter un regard critique sur les expériences menées et la démarche avec des apports de la recherche.

Un **numéro spécial de la revue Juris Association** a été publié en lien avec le colloque, et Alsace Mouvement associatif a été sollicité pour rédiger un article sur les effets produits par l'OLVA Alsace sur les relations partenariales entre Alsace Mouvement associatif et les autres acteurs de l'OLVA sur le territoire d'observation.



source : RNMA

Life biodiv'est : note de synthèse sur le bénévolat dans le Grand Est

La mission d'observation de la vie associative en Alsace portée par Alsace Mouvement associatif va de pair avec le développement en interne des compétences en matière d'observation et d'analyse statistique.

C'est la raison pour laquelle nous avons été sollicités par le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) Alsace, dans le cadre du programme LIFE Biodiv'EST, un outil financier européen dont bénéficie la région Grand Est et qui doit permettre la mise en œuvre de sa stratégie régionale pour la biodiversité. Le CEN Alsace est l'un des partenaires de ce programme et porte l'action E05 « Animation de la vie citoyenne et du bénévolat », dont l'objectif est l'élaboration d'une stratégie d'action pour dynamiser la mobilisation citoyenne en faveur de la biodiversité sur le territoire Grand Est.

La première étape de réalisation de cette action a été l'établissement d'un état des lieux du bénévolat en faveur de la biodiversité dans le Grand Est. Alsace Mouvement associatif, via l'UMAGE et sa fonction de tête de réseau a été sollicité pour apporter son expertise et sa connaissance large du bénévolat en Grand Est et éclairer ainsi le travail d'état des lieux.

Alsace Mouvement associatif a ainsi produit une note de synthèse sur le bénévolat dans le Grand Est.



**REPRÉSENTATION
ET PLAIDOYERS**

LES PLAIDOYERS

Alsace Mouvement associatif a relayé les plaidoyers portés en 2023 par le Mouvement associatif :

- 1ère bougie du contrat d'engagement républicain : l'heure du bilan (22/01/2023)
- Les associations face à l'inflation : les résultats de notre enquête (19/04/2023)
- Associations militantes écologistes : espèce en danger ? (23/06/2023)
- Il est urgent d'œuvrer pour une réconciliation nationale (04/07/2023)
- Remaniement ministériel : un signal incompréhensible envoyé aux acteurs de la vie associative et de l'ESS (20/07/2023)
- Appel des restos du cœur l'arbre qui cache la forêt (06/09/2023)



LES REPRÉSENTATIONS

Alsace Mouvement associatif participe aux instances suivantes :

- Comités d'appui du DLA 67 et du DLA 68
- Comité de pilotage du DLA Grand Est (via l'UMAGE)
- CRESS Grand Est
- Pôle ESS Strasbourg Eurométropole
- Commission IDTCA 67 (Impôts directs et taxe sur le chiffre d'affaires)
- FDVA : commission régionale, collège départemental 67 et collège départemental 68, Groupe d'instruction des dossiers FDVA volet 1
- Comité départemental de la médaille de Bronze jeunesse et sport
- Comité départemental du Service civique
- Comité régional du FONJEP





**À PROPOS DU
MOUVEMENT
ASSOCIATIF**

LES MEMBRES

- AFGES les étudiant-e-s d'Alsace,
- Alsace Nature,
- Association Régionale pour l'Initiation à l'Environnement et à la Nature en Alsace (ARIENA),
- Chambre de Consommation d'Alsace et du Grand Est (CCA),
- Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire Grand Est (CRAJEP)
- Comité Départemental Olympique et Sportif 68 (CDOS 68)
- Comité Régional Olympique et Sportif Grand Est (CROS Grand Est)
- Fédération des Centres socio-culturels du Bas-Rhin (FDCSC 67),
- Fédération des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC Alsace),
- Fédération des Foyers-Clubs d'Alsace (FDFC d'Alsace),
- Fédération départementale du Bénévolat Associatif (FDBA),
- France active Alsace,
- Institut du Droit Local alsacien-mosellan (IDL),
- Ligue de l'Enseignement Grand Est,
- Maison des Associations de Strasbourg (MDAS),
- Madame Catherine Zuber
- Monsieur Marc Philibert
- Profession Sport et Loisirs Alsace (PSL Alsace),
- Union Nationale des Associations de Tourisme Grand Est (UNAT Grand Est)
- Union Régionale des Structures d'Insertion par l'Économie Alsace (URSIEA),
- Union Régionale des Associations Familiales (URAF Grand Est),
- Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux (URIOPSS Grand Est)
- Union Régionale des PEP Grand Est

Ils se répartissent en plusieurs catégories : (en gras, les membres du Conseil d'administration)

Membres actifs :

Le **collège 1** (structures de représentation) : **AFGES**, Alsace Nature, **Chambre de consommation d'Alsace et du Grand Est**, Fédération départementale du bénévolat associatif, URSIEA

Le **collège 2** (structures de soutien technique) : **ARIENA**, CDOS 68, **Fédération des CSC 67**, **Fédération des MJC Alsace**, Fédération des Foyers-Clubs Alsace, **France Active Alsace**, Institut du Droit Local, **Maison des associations de Strasbourg**, **PSL Alsace**.

Membres associés :

(Rattachés au collège 1 et membres de l'Union des Mouvements associatifs Grand Est)

CRAJEP Grand Est, **CROS Grand Est**, **Ligue de l'Enseignement Grand Est**, **UNAT Grand Est**, **URAF Grand Est**, **URIOPSS Grand Est**, URPEP Grand Est.

Les membres dits personnes ressources, non cotisant, mais souhaitant apporter leurs compétences techniques et leur réseau au collectif, sont : Madame Catherine Zuber, Monsieur Marc Philibert

L'implication des membres dans les différents projets portés par Alsace Mouvement associatif : participation aux groupes de travail, suivi de projets etc ..., est comptabilisée. **En 2023, le temps de mobilisation des membres d'Alsace Mouvement associatif s'élève à 409 h, valorisées à hauteur de 8 180 € sur une base de 20 €/h.**

LE BUREAU

- Piero CALVISI, FDMJC Alsace, président
- José MENENDEZ, CRAJEP, vice-président
- Bernard SIMONIN, CROS Grand Est, vice-président
- Bruno ULRICH, ARIENA, trésorier
- Josy CAILLER, URAF Grand Est, secrétaire
- Marie GEORGE, AFGES, assesseure
- Zohra HAMOU-LHADJ, FDCSC du Bas-Rhin, assesseure

L'ÉQUIPE SALARIÉE

- Julien HARAUX, chargé de projets vie associative
- Caroline JOSSEAUME, directrice

L'UNION DES MOUVEMENTS ASSOCIATIFS GRAND EST



L'Union des Mouvements associatifs Grand Est rassemble les trois Mouvements associatifs d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne, ainsi que sept coordinations associatives régionales (CRAJEP, CROS, Ligue de l'enseignement, PEP, UNAT, URAF, URIOPSS).

Les instances de l'UMAGE se sont réunies tout au long de l'année pour piloter les actions de plaidoyer, coordonner les actions portées par les trois mouvements territoriaux, assurer le lien avec la Région Grand Est et les services déconcentrés de l'Etat, échanger avec l'ensemble des coordinations, fédérations et réseaux associatifs du Grand Est

Les instances de L'Union des Mouvements associatifs Grand Est (UMAGE) :

- Assemblée Générale
- Conseil d'Administration
- Conseil d'Orientation de la vie associative
- Groupe de travail : Rencontres Régionales de la Vie Associative

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF

En 2023, Alsace Mouvement associatif a participé à plusieurs instances du Mouvement associatif :

- Assemblée Générale,
- Conférences des régions (en visio 1 fois par mois, en présentiel 2 fois par an) - accueil de la Conférence des Région en présentiel à Strasbourg
- Groupes de travail : observation vie associative, plaidoyer, Guid'asso, formation des bénévoles

Alsace Mouvement associatif a eu le plaisir d'accueillir la **conférence des régions décentralisée à Strasbourg les 16 et 17 mars à Strasbourg**. En présence de Claire Thoury, Présidente du Mouvement associatif, une trentaine de membres régionaux et nationaux ont travaillé sur l'organisation des gouvernances régionales et les démarches d'accompagnement dans le Grand Est. Une demi-journée a été consacrée à la Typologie des Mouvements associatifs régionaux en présence de Madame Cécile Courault, Directrice de cabinet et de Monsieur Alexandre Dimeck-Ghione, Conseiller spécial de la Ministre Marlène Schiappa.

Et comme de coutume lors des conférences des régions, des temps plus festifs et culturels ont eu lieu (visite du centre historique de Strasbourg, dîner).





**NOS
PARTENAIRES
ET FINANCEURS**



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Région
Grand Est

 **ALSACE**
Collectivité européenne

Strasbourg.eu
eurométropole

Alsace
MOUVEMENT
ASSOCIATIF

WWW.ALSACEMOUVEMENTASSOCIATIF.ORG

1A place des Orphelins
67000 STRASBOURG

LES MEMBRES D'ALSACE MOUVEMENT ASSOCIATIF EN 2023

